

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Paraît 10 fois par an – Rédaction/Administration: case postale 998, 1001 Lausanne – Le numéro: Fr. 4.00/Abt.: 40.– par an, payable au CCP 10-25925-4

Editorial

Les résultats des votations du 9 février sur le financement et l'aménagement des infrastructures ferroviaires (FAIF), accepté par plus de 62% des votants, et sur l'initiative demandant la suppression du remboursement de l'avortement par l'assurance-maladie de base, rejetée par presque 70%, n'appellent pas beaucoup de commentaires. Tout au plus peut-on constater, dans le premier cas, que les citoyens approuvent un système qui fait passer à la caisse, outre la Confédération et les cantons, les automobilistes aussi bien que les usagers des chemins de fer, lesquels verront augmenter le prix du billet et diminuer la déduction fiscale pour frais de transports qui leur était accordée; un compromis bien de chez nous, en somme. Quant à l'initiative «L'avortement est une affaire privée», elle était condamnée d'avance, puisque, d'entrée de cause, la campagne avait porté sur le principe même du triste «droit» à l'avortement et non sur la question de son financement, qui était pourtant le seul objet de la votation. Pour la petite histoire, on notera que la Fédération des médecins suisses (FMH) est enchantée du résultat. Nos bons docteurs craignaient-ils une diminution des interventions abortives? Il est vrai que le serment d'Hippocrate n'est qu'un ramassis de vieilleries désuètes qui, paraît-il, n'est même plus mentionné dans le code de déontologie de la FMH.

Quoi qu'il en soit, il s'est dégagé dans les deux cas une majorité claire qui autorise les commentateurs de service à s'écrier en chœur: «Le peuple suisse accepte...» ou «Le peuple suisse rejette...», en dépit des 44% d'Helvètes en âge de voter qui ne se sont pas exprimés.

On ne peut pas en dire autant de l'initiative contre l'immigration de masse, puisque la différence entre les «vainqueurs» et les «vaincus» n'est que de 0,7%, ce qui est dérisoire et montre bien que les opposants à l'initiative n'étaient pas tous, tant s'en faut, des suppôts de l'«alliance entre la gauche et le grand patronat».

Bien entendu, nous n'allons pas remettre en cause le succès de l'UDC – pas plus que nous n'aurions admis que fût contesté le 6 décembre 1992 le rejet de l'adhésion à l'Espace économique européen par 50,3% des votants également –, mais nous l'aurions souhaité plus net. En fait, l'auteur de ces lignes pense, tout bien considéré, que le résultat inverse aurait été préférable, puisqu'il aurait obligé les autorités et le monde économique à se pencher enfin sérieusement sur les préoccupations légitimes d'une grande partie de la population en matière d'immigration, sans qu'on risque pour autant de «jeter bébé avec l'eau du bain». Toutefois les vœux pieux ne sont plus de saison.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous faisons pas grand souci pour l'avenir. Les Suisses, disons-le en toute modestie, sont réalistes et industriels, les chefs d'entreprise capables de s'adapter et de faire preuve d'imagination. Quant au mécontentement de l'Union européenne, il ne faut pas en surestimer l'importance. Le Conseil fédéral a trois ans pour renégocier les traités internationaux. Que sera dans trois ans une Union européenne qui, chaque jour, se lézarde davantage sous nos yeux?

le pamphlet

Les nouvelles aventures...

Encore des indemnités

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la vocation de la SNCF n'est pas de faire circuler des trains dans les meilleures conditions possibles. Pendant la guerre, elle aurait dû refuser de mettre son matériel roulant à disposition de l'occupant allemand pour la déportation. Les responsables de l'époque ne l'ayant pas fait, par pure perversité, cela va de soi, car rien n'eût été plus facile, ceux d'aujourd'hui doivent faire acte de repentance et indemniser les survivants – étonnamment nombreux comme on sait. A défaut, l'entreprise perdra de juteux contrats aux Etats-Unis.

Deux élus de l'Etat américain du Maryland ont élaboré un projet de loi à cette fin. Mais comme il ne saurait être question qu'ils assu-

ment seuls cette mesure de salubrité publique, les deux zigotos appuient leur démarche sur une pétition lancée par un ancien déporté sur le site *change.org*, pétition qui aurait recueilli 50'000 signatures.

Quand on sait que *change.org* se veut un outil de pétitions mondial, on ne peut s'empêcher de trouver quelque peu minable le résultat obtenu par l'initiateur, même si, ce qui est fort possible, il a limité son champ d'action aux Etats-Unis, lesquels comptent plus de trois cents millions d'habitants.

Par comparaison, en dépit de l'échec du référendum, les 31'000 signatures obtenues en Suisse contre l'accord FATCA prennent des allures de succès phénoménal!

Mariette Paschoud

Bricoles

Une loi stupide de plus

On nous annonce que «Berne déclare la guerre aux pubs pour cigarettes» et qu'un projet de loi a été déposé à cet effet. La publicité des marchands de poison devrait être bannie «des journaux, des magazines, des affiches et des cinémas».

La ligue pulmonaire est toute ravie de cette mesure «qui contribue à ne pas inciter les adolescents à fumer» – ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises. Elle serait sans doute encore bien plus contente si le Conseil fédéral, dans son incommensurable sagesse, n'avait prévu quelques exceptions: les fabricants de cigarettes pourront continuer à financer à des fins publicitaires les festivals en plein air ou les soirées culturelles, sous réserve des «manifestations à caractère international». Pourquoi cette discrimination? On ne daigne pas nous l'expliquer.

Le plus probable est que le Conseil fédéral essaie de satisfaire à la fois le lobby anti-tabac et celui des fabricants de cigarettes. C'est tout à fait son style, mais ce n'est pas possible. Il doit choisir, en matière de publicité pour le tabac, entre l'autorisation générale et l'interdiction complète, entre la liberté et le totalitarisme. Le second choix serait regrettable, mais il aurait au moins le mérite de montrer que les gens qui prétendent nous gouverner à Berne savent de temps à autre ce qu'ils veulent et sont occasionnellement capables de manifester un certain courage.

Cela dit, n'y a-t-il pas plus urgent?

Sécurité présidentielle

Les visites amoureuses à scooter de l'infidèle François Hollande à sa nouvelle maîtresse ont fait couler beaucoup d'encre, mais il ne semble pas que quiconque ait été véritablement choqué par le comportement du président, qui se devrait pourtant, ne serait-ce que par égard pour ses électeurs, de mener une vie impeccable au moins pendant son mandat.

Ce qui a suscité les hauts cris du monde médiatique et politique, c'est que durant les escapades du chef de l'Etat sa sécurité n'a été assurée que par un seul garde du corps, situation qui, évidemment, risquait de mettre en péril la précieuse vie présidentielle et, partant, la République tout entière!

Mais on ne voit pas comment Monsieur Hollande aurait pu tenter de protéger sa vie privée, à laquelle il tient tant, s'il avait été accompagné d'une armée de gorilles. En fait, l'unique garde du corps était déjà de trop.

D'ailleurs, qui, au sein de la population de l'Hexagone, se soucie de la sécurité de l'actuel président de la République?

M. P.

En direct de Sirius

La gaudriole antique contre la gaudriole en toc

Pour les Grecs de l'Antiquité, l'Elysée était un lieu de repos éternel pour les âmes vertueuses. Leur mythologie n'était pas avare d'aventures. On y voyait l'industriel Héphaïstos piégeant son épouse Aphrodite en pleine action dans les bras du coquin Arès au creux du lit matrimonial. Le boiteux conviait le Tout-Olympe à constater son infortune, ce qui déclenchait un gigantesque éclat de rire. Le cocu confirmé, navré de l'échec de son stratagème, n'avait plus qu'à retourner à ses forges et les autres dieux à leurs diverses occupations. Au-dessous des nuages, ça donnait lieu à de très jolies représentations pour distraire les mortels dans les amphithéâtres.

Pour le peuple de Hollande, l'Elysée (et environs) façon 2013 n'est certainement pas un lieu de repos. Quelques conseils des ministres mis à part, ça serait plutôt l'Olympe, avec ses histoires d'alcôves, mais en beaucoup plus bas. Par la grâce des chasseurs d'images, on y a récemment appris l'infortune de Madame de Maintenant transformée en Madame de Tout-à-l'Heure par la magie d'une drôlesse experte en planches, habile en artifices. Adieu donc à la première concubine envoyée rejoindre Mademoiselle d'Avant-la-Présidence au rayon des accessoires et bien le bonjour à la concubine suivante de Gélatin Dodu: la Môme Croissants... lesquels étaient dûment montés à la donzelle par un garde du corps présidentiel¹. Quant au peuple français – y compris ce qu'il y a de plus en vue dans la classe politique et la chose médiatique –, jadis connu pour sa spiritualité, il en est réduit à dissenter sur l'opportunité de se préoccuper de la vie privée de son grand Elu.

Les avis sont partagés: d'aucuns pensent qu'il a bien droit au repos du guerrier vu ses efforts mutants et désespérés pour songer au moyen le moins pire de renflouer le pays. Disparaît dans l'aventure la tentative de création d'une «Première Dame» à la sauce états-unienne, au sujet de laquelle le président aculé s'est vu contraint de convenir du bout des lèvres que ce n'était qu'un simple «usage», se gardant bien de préciser que le terme s'était jusque-là toujours appliqué à une épouse et nullement à une concubine même pas «pac-sée». Truculent dans la satire, Mélenchon, l'étonnant gauchiste, a levé un joli lièvre en cette occasion, en demandant comment il faudrait désigner un éventuel mari de genre identique ou complémentaire à celui du prochain élu (ou inversement)².

D'autres soutiennent que quiconque est investi de si hautes responsabilités – en France, le président de la République jouit de pouvoirs et de prérogatives impensables dans les autres démocraties du «monde libre» – ne saurait prêter le flanc à la critique par un comportement inapproprié à la dignité de ses fonctions; qu'il est donc évident qu'en l'occurrence la sphère privée doit céder le pas à la publicité de la fonction.

Mais, passé le grotesque de la situation, la question fondamentale n'est-elle pas l'opportunité de laisser le feu nucléaire entre les mains d'un homme tout simplement non fiable?

Renaud Camus (un avertissement pour notre peuple?)

Le périodique *Réfléchir & Agir* du solstice d'hiver nous livre en pages 30 à 34 une excellente analyse de l'effondrement culturel fran-

çais et de ce que l'écrivain non aligné nomme le «grand remplacement des populations». Quelques citations suffiront à mettre les nôtres en appétit: «J'entends par [industrie de l'hébertude] le vaste complexe qui s'affaire depuis des lustres, et avec grand succès, à l'imbécillisation de notre société et de notre peuple. Il a trois branches principales: l'Education Nationale, l'industrie culturelle et l'économie parallèle.» «La télévision et les nouveaux moyens de communication (...) servent en fait, malgré quelques pôles de résistance (...) à répandre l'abrutissement assuré par l'école.» «L'hébertude, l'enseignement de l'oubli, la Grande Déculturation, et (...) la zombification violente, sont indispensables à la fabrication de l'homme remplaçable, délocalisable à merci, qui est le matériau même du Grand Remplacement.» Et cette constatation: «Un peuple qui connaît ses classiques ne se laisse pas mener sans regimber dans les poubelles de l'histoire.»

Le dilemme «migrateur» (chers requérants d'asile)

J'observais en décembre 2001 que, tout entière au bonheur de tendre ses mamelles à ses «angéliques» protégés au nom de la sacrosainte solidarité unilatérale, la vache à lait européenne ne se rendait pas compte que ces derniers étaient en train de les lui arracher à pleines dents. Les derniers événements survenus du côté de Lampedusa confirment qu'il est plus que temps que le pauvre animal se rende compte qu'il ne lui reste plus qu'un pis...

Max l'Impertinent

¹ Fort marri, paraît-il, de ne plus savoir à quel corps se vouer.

² On s'y perd un peu dans les combinaisons possibles.

Bricoles

Comme les coupables ont pris la poudre d'escampette, on ne connaîtra jamais la réponse à cette question cruciale.

Beau monde

Un comptable indélicat a été récemment condamné à quinze mois de prison ferme par le Tribunal pénal de Lucerne. C'est une lourde peine, mais l'homme avait un casier judiciaire plus très vierge.

Pour résumer, ce «gestionnaire de fortune» s'était approprié une importante somme d'argent appartenant à un «client» parti pour la Thaïlande en 2003, et qu'il avait choisi, faute de nouvelles, de croire victime du tsunami de 2004. Las, le mort ne l'était pas et a eu le mauvais goût de venir réclamer ses sous puis de porter plainte contre le voleur.

Il est bien décevant d'être trompé par un ami en qui on avait toute confiance. Et c'était le cas: les deux hommes s'étaient connus en prison où la victime de l'escroc purgeait une peine pour détournement de fonds!

Progrès

Suite au meurtre de la jeune socio-thérapeute genevoise Adeline par un «patient», le centre de la Pâquerette de Champ-Dollon a été fermé et la sociothérapie, à laquelle on devait ce franc succès, abandonnée. Une unité de quinze places située dans un nouveau centre pénitentiaire pour détenus dangereux nommé *Curabilis* – tout un programme d'un bel optimisme – s'occupera de la resocialisation des

délinquants, curables évidemment, en recourant à la... sociothérapie! Mais, bien entendu, «le programme sera bien mieux observé qu'auparavant» et les autorisations de sortie «devraient (...) être durcies et mieux contrôlées». Bref, tout le monde s'est trompé sur toute la ligne, mais la méthode de réinsertion, qui est pourtant la première responsable du désastre, doit continuer à s'appliquer.

D'ailleurs que faire d'autre, puisque, comme le remarque candidement le conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia, «la prison à vie n'existe pas».

En voilà un qui a tout compris. Encore un petit effort et il se demandera si on ne pourrait pas faire en sorte que la prison à vie existe.

M. P.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Le Conseil fédéral n'a jamais défendu les intérêts de la Suisse aussi mal depuis très longtemps, mais, comparé au gouvernement français, c'est une équipe de patriotes dignes de Guillaume Tell et Winkelried réunis.» Dites: «Il y a très longtemps que le Conseil fédéral n'a pas défendu les intérêts de la Suisse aussi mal, mais, comparé au gouvernement français, c'est une équipe de patriotes dignes de Guillaume Tell et Winkelried réunis.»

Le pinailleur

Légères blessures

L'«homme d'affaires» – quoi qu'on pense des journalistes, on doit leur reconnaître le sens de l'euphémisme! – Bernard Tapie, qui semble avoir désormais la fibre écologique, a été victime d'un accident de vélo électrique. Il aurait été renversé par une voiture après avoir grillé un feu rouge comme tout cycliste qui se respecte.

Afin de calmer les angoisses du bon peuple dévoré d'inquiétude, le communiqué de presse qui relate cet événement d'importance mondiale nous apprend que l'intègre ancien patron de l'Olympique de Marseille a été hospitalisé mais que son pronostic vital n'est pas engagé. On s'en serait douté, puisque notre homme ne souffre que de blessures légères aux jambes...

Au fait, à la suite d'une chute, j'ai souffert récemment d'une légère blessure à la jambe droite. La presse n'en a pas parlé. Je me demande bien pourquoi.

Puristes?

Un centre commercial lausannois a été cambriolé à la mi-janvier. Les voleurs ont notamment cassé plusieurs vitrines.

Sans doute ces délinquants appartenaient-ils à l'association Défense du français et ont-ils été incommodés par les écriteaux «Sale» qu'une direction anglophone avait fait apposer sur les vitres pour signaler une période de soldes; à moins que, bêtement ignorants, ils n'aient voulu procéder à un nettoyage expéditif.

Intrinsèquement perverse

La démocratie moderne n'est pas un régime politique. Si tel était le cas, on pourrait la préférer à d'autres ou non. Or cette liberté de choix ou d'opinion à son sujet est, de fait, proscrite. La démocratie moderne se présente elle-même comme l'unique forme de gouvernement compatible avec ce qu'elle considère comme sa norme fondamentale: le respect de la dignité humaine, sans référence religieuse transcendante. Dans ce régime, la loi n'est légitime qu'acceptée par une majorité de ses membres et pour le temps que dure cette acceptation. Ne nous faisons cependant aucune illusion sur la seconde des conditions évoquées ici. Les démocrates modernes, qui sont en réalité des fanatiques qui s'ignorent, savent distinguer entre les revendications tolérables et celles qui ne le seraient pas et, par ce moyen, ils s'autorisent à disqualifier tous les défenseurs de droits ou de libertés tacitement proscrites par eux. D'où l'importance que prend dans ce régime l'ostracisme des opposants indésirables.

Essayez de réhabiliter la peine de mort pour les crimes de sang particulièrement odieux: ils maintiendront que cela est contraire à la dignité humaine, qui requiert inconditionnellement la possibilité légale de réhabiliter quelque criminel que ce soit. Parler de préférence nationale, quand bien même celle-ci s'appliquerait à des nationaux actuels de toutes origines, vous vaut malgré cela le grief de racisme et de xénophobie. Cette accusation se fera même obsédante, continue, relevant de l'acharnement plus que de la raison et de la vertu de prudence.

Mais ce qu'il y a de plus grave encore, c'est que l'esprit démocratique moderne est parvenu à maîtriser la droite elle-même, dont les

adeptes tolérés ont fini par s'imposer à eux-mêmes, s'ils veulent accéder à la vie et à l'audience publiques dans les grands moyens d'information, une autocensure, voire une altération de leur mode de penser qui les rend compatibles avec le totalitarisme de ce régime. Prenons deux exemples, ils sont éloquents:

1. Il y a l'initiative visant à rejeter le remboursement de l'avortement par l'assurance-maladie au motif que l'avortement serait une affaire strictement privée. Cet argument n'est rien d'autre qu'un sophisme pervers. En effet, les initiants concèdent tacitement que l'avortement n'est pas en soi un crime, que cette question ne relève que du registre de l'opinion de chacun, mais qu'au nom de la protection de **leur opinion à ce sujet**, et pour donner une efficacité légale à cette opinion-là, personne ne peut être contraint de participer au financement de cet acte par son affiliation à une assurance-maladie. Si les initiants ont tout à fait raison de rappeler que la grossesse n'est pas une maladie et que par conséquent aucune assurance-maladie ne saurait être concernée par cet acte, il n'en reste pas moins que ce qui objectivement est un crime, outre sa propre dépénalisation, ne peut bénéficier d'un traitement totalement arbitraire tant par le corps médical que par les assurances-maladie. Dans ce cas, c'est la nature même de l'acte qui est niée dans et par une fausse loi. Ce déni est en soi intolérable, quand bien même un «cardinal de l'Église romaine», Henri Schwery, énonça publiquement à ce sujet le scandaleux **sophisme** suivant: «Je m'oppose à l'initiative qui veut supprimer le remboursement de l'avortement par les caisses-maladie. Il ne m'appartient pas de

juger le pécheur, cela se fera au jugement dernier.»¹

Renvoyons donc le jugement pénal de tous les crimes au jugement dernier, quelles qu'en soient les conséquences ici-bas pour la vie en société! C'est à la fois absurde, idiot et totalement irresponsable, plus même: c'est proche de la démence.

2. Une autre affaire animait encore récemment l'actualité: un spectacle de Dieudonné «opportunistement» transgressif, pourrait-on dire. Pourquoi? Parce que le régime démocratique moderne ne repose sur aucune norme morale objective en dehors de la dignité de la personne humaine, c'est un aveu de sa part. L'intolérance à l'égard de l'antisémitisme fait naturellement partie de ce credo socio-politique. La censure du spectacle en question paraît donc ne poser aucun problème. En réalité, ce fantaisiste est tombé dans un piège assez grossier. On ne joue pas à l'impertinent sur des causes perdues d'avance, causes qui, au demeurant, ne se prêtent ni à la polémique ni au rire des foules. C'était de sa part un manque d'intelligence et de maturité d'esprit.

Cela dit, la respectabilité des autorités répressives n'y gagne absolument rien: quelle autorité morale peut avoir un interdit opposé à la liberté d'expression quand, pour un enjeu similaire – et j'insiste sur ce qualificatif –, l'avortement, la pratique du crime est non seulement tolérée mais admise jusque dans son principe au nom de cette même liberté d'opinion?

Qui sont les hypocrites?

Michel de Preux

¹ *Nouvelliste* du jeudi 19 décembre 2013 en page 5.

Ukraine: l'envie de comprendre

Que va-t-il se passer en Ukraine? Cette question devrait nous préoccuper. Après les guerres qui se propagent depuis plusieurs années sur le pourtour de la Méditerranée et qui menacent les portes de notre continent, c'est en Europe même que des conflits dégénèrent. En Grèce, les institutions ont été disloquées et la société semble fonctionner en roue libre. En France, la révolte gronde et les autorités apeurées réagissent de manière imprévisible et désordonnée, réduisant l'Etat de droit à une aimable théorie. Dans les grandes villes du continent, des affrontements ethniques violents se produisent sporadiquement. Tout cela ne se passe pas à l'autre bout du monde! Sans doute ne faut-il pas céder à la panique; mais ceux qui ferment les yeux pour continuer à vivre dans l'insouciance de ces dernières décennies font preuve de bien peu de réalisme et prennent le risque d'un réveil douloureux.

Il est vrai que tenter de comprendre l'histoire telle que nous la vivons au quotidien, cela prend du temps et exige des efforts. Pour les événements qui surviennent en France, on accède assez facilement aux contre-informations diffusées sur des sites internet indépendants. Pour les troubles d'Ukraine, c'est plus difficile, à cause de la langue, de l'éloignement et de la méconnaissance du pays. Les médias occidentaux nous servent une bouillie évidemment univoque, mais aussi d'une pauvreté éfarfante. Pour se façonner une opinion, on a

besoin de confronter des sources différentes, contradictoires. Alors on se tourne vers des sites russes publiant des articles en français et dont on présume – **puisqu'ils sont russes** – qu'ils diffusent une propagande opposée à celle de l'Occident. Même tendancieuse, une contre-propagande fait du bien et stimule l'esprit critique. Les Russes qui écoutaient *Voice of America* durant la guerre froide devaient se douter que tout n'y était pas entièrement objectif; cela ne gâchait en rien leur plaisir d'entendre autre chose que le discours éternellement rabâché de la *Pravda*.

En fait, tendancieux ou non, les articles provenant du monde russe sont beaucoup plus variés qu'on ne l'imagine. Aussi étonnant que cela puisse paraître sous nos longitudes, tous les commentateurs ne tiennent pas le même discours! Certains ne sont manifestement pas des suppôts de Vladimir Poutine. Même ceux qui laissent deviner leurs préférences se donnent la peine d'aller au-delà du seul matraquage émotionnel. On apprend des faits intéressants dont personne ne parle à l'Ouest et dont on peine à croire qu'ils soient tous entièrement inventés.

Bien sûr, on sourit en lisant un peu partout que les opposants ukrainiens sont issus des «milices d'extrême-droite». Le coup de l'extrême-droite, on nous l'a déjà tellement fait... Pourtant, force est de constater qu'il y a parmi les contestataires beaucoup de solides gaillards dont le style capillaire, vestimentaire

et ornemental s'écarte radicalement de celui des «rastas» altermondialistes. Certaines de nos connaissances, sur la base de contacts personnels, confirment que la structuration de l'opposition dans les rues de Kiev doit beaucoup aux mouvements nationalistes ukrainiens. Aiment-ils donc à ce point Bruxelles? Absolument pas, mais ils détestent Moscou! Ces vieux ressentiments qui divisent le monde slave sont désespérants, mais c'est une réalité à prendre en compte pour comprendre le conflit d'Ukraine.

Pour autant, il serait trop simple de résumer ce dernier à un affrontement entre pro et anti-russes. D'une part, certains des «oligarques» qui soutiennent le pouvoir en place, même s'ils sont issus des régions russo-phones de l'est, craignent probablement la puissance de leur grand voisin et savent qu'ils jouissent de plus de liberté dans une Ukraine indépendante. D'autre part, la grande majorité des citoyens qui sont descendus dans les rues de la capitale n'ont aucune motivation géostratégique et cherchent surtout à exprimer leur exaspération face à un président qui se soucie apparemment davantage du luxe de son parc immobilier que du bien de son peuple.

On en veut au président Viktor Ianoukovytch. Placé à la tête d'un Etat jouant un rôle crucial entre l'Est et l'Ouest, il semble ne pas

(Suite en page 4)

C'est pourtant simple !

C'est fou: il y a encore des gens qui ne comprennent pas la différence entre une **simple opinion**, dont la libre expression est garantie par de nombreuses conventions internationales, ainsi que par la Cour européenne des droits de l'homme, et le **délict** consistant à émettre des préférences ethniques, ou des doutes sur la réalité historique de certains événements, ou encore des appréciations critiques sur telle ou telle religion. Ces comportements, bien entendu nauséabonds, inadmissibles, négationnistes, fascistes ou nazis, sont pourtant réprimés dans presque tous les pays par un arsenal de lois simples à comprendre. Un juge moyennement intelligent devrait pouvoir s'en tirer.

Commençons, mes chers élèves, par quelques exercices pratiques:

Casus n° 1: une horde de femelles investit une église en hurlant. L'une d'elles mime un avortement en extrayant d'entre ses cuisses un foie de porc qu'elle jette sur l'autel.

C'était facile et vous ne vous êtes pas laissés prendre. Ici, il s'agit évidemment non pas d'un délict, mais de l'**exercice licite de la liberté d'expression**.

J'entends dans l'amphi une voix discordante: les chrétiens présents auraient été choqués et atteints dans leur dignité par des gestes à la fois obscènes et blasphématoires. Argument non recevable, car la dignité des chrétiens n'est nullement protégée.

Passons au **casus n° 2:** une équipe de trente joyeux copains investissent la plate-forme pétrolière Prirazlomnaya dans la mer de Pechora et sont arrêtés par les forces de l'ordre russes. Le vilain dictateur de Moscou les accuse de piraterie, puis de vandalisme. Là encore, vous avez raison, exercice licite du droit de manifester. La détention de ces chérubins «dans des conditions inhumaines» (*ipsi dixerunt*) prend fin après deux mois par leur grâce. Il était temps!

Casus n° 3: M. Dieudonné M'Bala M'Bala, était un *humoriste* aussi longtemps qu'il s'en prenait au racisme ordinaire, celui du petit Blanc à l'endroit des Noirs, aussi longtemps qu'il critiquait la politique coloniale de la France. Juste! Mais attention! Dès le moment où un humoriste antiraciste a l'idée saugrenue de s'en prendre au régime israélien, dont le racisme est avoué et la cruauté démontrée, il n'est plus un humoriste, même s'il fait rire des milliers de spectateurs, mais un *propagandiste* qui mérite, Philippe Tesson l'affirme, le peloton d'exécution.

Plus question de liberté d'expression, même si les spectateurs payants de ses spectacles y viennent en toute liberté et que nul n'est tenu de faire allégeance à toutes les thèses du saltimbanque, ni même de trouver désopilantes la totalité de ses vannes. C'est ignoble et il faut interdire.

C'est une question de dignité humaine et aussi de risque d'atteinte à l'ordre public. C'est ainsi que l'inénarrable Manuel Valls,

ministricule de l'intérieur, a justifié sa circulaire aux préfets pour les encourager à interdire le spectacle. C'est également cet argument qui a incité le Conseil d'Etat (sorte de tribunal constitutionnel constitué de vieux serviteurs de l'Etat qu'on ne sait plus où caser) à confirmer l'interdiction.

On se souvient que M. Valls est celui qui avait fait matraquer et arroser de gaz de paisibles familles qui venaient affirmer leur attachement à un modèle «normal» constitué d'un papa, d'une maman et de quelques enfants. Des manifestants qui portaient des T-shirts ornés de ce modèle avaient été gardés à vue vingt-quatre ou quarante-huit heures. M. Valls est aussi celui qui déclare, grâce à son épouse juive, «être *indéfectiblement attaché à Israël*».

Mes chers étudiants, il ne vous aura pas échappé que la double incrimination est redoutable: l'atteinte à la dignité des personnes et le danger de trouble à l'ordre public.

Sur le *trouble à l'ordre public*, d'abord. Ni M. Dieudonné M'Bala M'Bala ni les spectateurs qui ont payé jusqu'à 450 francs suisses pour l'entendre à Nyon ne pourraient en être responsables. Si trouble il y a, il serait dû évidemment **aux autres**, ceux qui souhaitent faire taire le comique, et qui auraient beau jeu de montrer que leur présence et leurs provocations ont créé le désordre.

Mais *nemo auditur propriam turpitudinem allegans*. L'argument du danger de trouble est irrecevable pour un spectacle privé et payant. Tout risque de trouble ne peut être qu'exogène et doit être évité, circonscrit par les forces de l'ordre, ou réprimé par le juge.

Le grief d'*atteinte à la dignité* est plus subtil. Peut-on rire de tout? Les Belges (et les

Suisses) l'ont cru du temps de Coluche. Les Blondes le supposaient aussi. Mais cela devient de moins en moins vrai. L'humoriste Canteloup a été l'objet d'une plainte pénale pour un sketch sur le conflit rwandais, et un brave homme a dû subir les foudres d'une association anti-raciste pour une blague sur les Italiens¹. On ne peut rire des nains ni faire des blagues sur les homos, car ces plaisanteries pourraient blesser leur dignité!

Il en va de même avec votre grand-père, mort dans un camp de concentration allemand pendant la dernière guerre. S'il était démontré qu'il n'a pas été gazé (puisque, par hypothèse, les chambres à gaz homicides n'auraient pas existé) mais qu'il est mort du typhus, sa mort serait-elle moins triste et votre dignité en serait-elle atteinte? Sans doute pas, mais un homme de plus de huitante ans a été condamné à trois mois de prison ferme pour avoir soutenu ces thèses considérées en Suisse comme des «incitations à la haine raciale».

Mes chers étudiants, je vous sais assez subtils pour avoir découvert la ligne de démarcation, la frontière indicible entre ce qui peut être dit, ce dont on peut rire ou plaisanter, et les sujets tabous.

Il y a aussi des lieux qu'on peut profaner et d'autres où on n'accède que couvert ou voilé. Il y a des citoyens, dans toute démocratie, qui sont plus protégés que d'autres. En y réfléchissant un moment, vous allez trouver, c'est assez simple!

Claude Paschoud

¹ Pourquoi les Italiens sont-ils de petite taille? Parce que leurs parents leur ont dit qu'ils devraient travailler quand ils seraient grands.

Ukraine: l'envie de comprendre (suite)

avoir compris l'enjeu que cela représentait, ni la responsabilité qui était la sienne. Il semble ne pas avoir vu venir la tentative d'*Anschluss* de l'Union européenne, ni profité de ses premières années de pouvoir pour rassembler les Ukrainiens autour d'un projet national commun. Tant qu'à être décrié comme un dictateur, il aurait au moins pu faire preuve de populisme. Au lieu de fermer chaque jour la moitié des boulevards de Kiev pour se rendre à son bureau, il aurait pu descendre plus souvent dans la rue pour y prononcer des paroles fortes propres à couper l'herbe sous les pieds des agitateurs étrangers. Le président Ianoukovytch n'est sans doute pas plus mauvais qu'un autre; on aurait voulu qu'il soit meilleur.

Comment la crise va-t-elle se terminer? On n'en sait rien. Certains évoquent une possible fédéralisation de l'Ukraine. D'autres envisagent une partition. Le *leader* nationaliste russe Vladimir Jirinovski aurait affirmé: «Il y a deux peuples différents. D'un côté on trouve les Russes et les Ukrainiens russifiés, et de l'autre des occidentophiles qui ont vécu dans les territoires faisant partie de l'Autriche-Hongrie. Il y aura une confrontation éternelle. Seule la partition de l'Ukraine selon un principe civilisé, l'ouest pour des catholiques et l'est pour des orthodoxes, résoudra le problème.» Mais on entend aussi dire que les régions de l'ouest, moins riches

et plus quémandeuses d'aides étatiques, n'ont guère envie de prendre leur indépendance. En parallèle, la Roumanie pourrait profiter de la situation pour revendiquer certains territoires ukrainiens habités par une forte minorité roumanophone; la question serait déjà discutée à Bucarest, au grand dam des habitants non roumains des régions convoitées.

Pour comprendre tout cela, pour découvrir les morceaux de ce puzzle qui nous montre petit à petit une image infiniment plus compliquée qu'au départ – et donc infiniment plus vraie –, il faut passer des heures sur internet à chercher des articles originaux. Il faut aussi s'attarder sur les blogs de certains observateurs non partisans qui sont allés discuter, interroger, photographier des deux côtés des barricades de Kiev. Il faut se servir des outils de traduction en ligne pour comprendre au moins les grandes lignes de certains textes rédigés dans la langue locale. C'est passionnant, mais cela prend des heures.

On mesure alors le degré de médiocrité misérable et de désinvolture inculte de la presse d'ici, de ses «dépêches» assemblées à la vavite et de ses «reportages» insipides, toujours taillés dans le même prêt-à-penser universel qui dispense de connaître les sujets dont on parle.

Pollux

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ICM Imprimerie Carrara, Morges

ISSN 1013-5057

Courriel: courrier@pamphlet.ch